

Ecole élémentaire Henri Wallon
Compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2010

Étaient présents : M Hmani, représentant du maire, Mmes Boukhari, Mansouri, Harrat, Hulot, Nauwynck, Laurenço, Kettouche, Suard, Yahia, Camus et M Legallois, représentants de parents d'élèves, mesdames et messieurs les enseignants de classe, Mme Fouques, membre du réseau d'aides spécialisées, M Allenou, enseignant remplaçant rattaché à l'école.

Étaient excusés : Mme Carfantan, DDEN

Après présentation des nouveaux membres du conseil d'école et le rappel du rôle et du fonctionnement du conseil d'école, ont été abordés et débattus les points suivants :

1 – Effectifs, structure et bilan de rentrée

292 élèves au 2 septembre 2009, un peu moins à ce jour (284), ce qui donne une moyenne de 20,2 élève par classe.

L'équipe enseignante a décidé d'établir pour cette année une structure à 14 classes : 4 CP (16 ou 17 élèves), 3 CE1 (18, 19, 20 élèves), 2 CE2 (22 et 24 élèves), 2 CM1 (23 élèves), 2 CM2 (24 et 25 élèves) et un double-niveau CM1/CM2 (20 élèves).

La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

2 – Projet d'école

Présentation du projet d'école 2010/2013.

Certaines actions mises en place lors du projet 2007/2010, n'ayant pu être menées à bien, sont relancées dans le nouveau projet.

Ce projet reprend les trois axes prioritaires du précédent : maîtrise de la langue, culture humaniste, compétences sociales et civiques. S'y ajoute une orientation éducative en lien avec la vie de l'école concernant les relations parents d'élèves / école.

Un questionnement apparaît sur les critères d'évaluation : des critères mesurables seront à définir plus précisément pour certaines actions.

Suite à une question de parents, est évoqué le tutorat entre élèves du cycle 3 et du cycle 2 (dans le cadre du fonctionnement de la bibliothèque).

Un point particulier est fait sur les départs prévus en classes découverte au nombre de 5 cette année : la classe de CM1/CM2 a prévu de partir en classe de neige, les deux classes de CM2 en classe autogérée à St Hilaire, deux classes de CP en classe autogérée à Hautefeuille.

3 – Relations parents d'élèves / école

Sont rappelées les initiatives prévues cette année en direction des familles : matinée de remise des livrets scolaires au 1^{er} et 2^{ème} trimestres, réunions d'échange entre parents, réunions de réflexion entre parents élus et directeur, matinées porte ouverte.

4 – Pont de l'Ascension

Suite à une communication de l'Inspecteur d'Académie demandant aux conseils d'école de se positionner au sujet du « Pont de l'Ascension » du mois de juin (possibilité de déplacer une journée de classe afin de bénéficier de quatre jours de congé), un débat est lancé sur les avantages (repos de quatre jours bénéfiques dans cette dernière période de l'année) et inconvénients (enfants qui ont des activités ou des cours le mercredi) liés au déplacement de cette journée.

Les avis étant partagés, il est décidé de mener un sondage auprès des parents d'élèves de l'école à ce sujet.

Résultats du sondage : une majorité des parents d'élèves ayant répondu (128 sur un total de 146 réponses) s'est prononcé pour le déplacement de la journée du vendredi 3 au mercredi 1er juin afin de bénéficier de quatre jours de repos, du jeudi 2 au dimanche 5 juin.

5 - Règlement intérieur

Après avoir discuté des propositions de modifications, le conseil d'école réuni ce jour a adopté le règlement intérieur pour cette année scolaire 2010/2011. Ce règlement sera distribué aux familles (cahier de correspondance) et affiché. Certains articles feront l'objet d'une lecture et d'un travail d'explication et de réflexion en classe.

6 - Aide aux élèves en difficulté

Un point est fait sur l'aide apportée aux élèves en difficulté. Un nombre important d'élèves (110) ont été signalés au réseau d'aide. Il est précisé que ces demandes d'aide relèvent de difficultés diverses et demandent des réponses spécifiques : bilan psychologiques, bilan et suivis en rééducation avec un maître G, aide pédagogique avec un maître E, aides extérieures (suivi psychologique, orthophonique ...).

Sur l'école, 20 bilans sont programmés par la psychologue scolaire, 18 par la maître G, 10 élèves sont suivis par la maître G, 32 élèves de cycle 2 sont suivis par la maître E et 20 de cycle 3.

Un point rapide est fait sur l'aide personnalisée (qui a concerné 65 élèves lors des deux premiers mois de l'année) ainsi que sur le dispositif d'accompagnement éducatif non relancé cette année en raison de problèmes de financement.

Est à noter également qu'une nouvelle EVS intervenant auprès des élèves a été nommée dans l'école.

7 - Etude

Information sur l'organisation des études : 5 à 7 études par soir selon les jours ; effectifs variant entre 8 et 12 élèves en fonction des études et des jours.

L'équipe enseignante a travaillé sur les devoirs qui étaient donnés afin de gagner en cohérence et a décidé de se tenir à : 1 lecture, 1 leçon ou poésie à apprendre, 1 exercice. Il est possible de donner du travail supplémentaire pour les élèves qui le désirent ou qui le peuvent.

Sera mis en place prochainement un document de suivi des devoirs que l'enseignant d'étude pourra remplir et coller dans le cahier de l'élève si besoin.

8 – Restauration scolaire

Information sur l'organisation du temps de restauration scolaire et notamment sur l'encadrement : 10 vacataires et 5 animateurs sont présents chaque jour pour assurer la surveillance des élèves. Des ateliers sont assurés par les animateurs (mais ils peuvent aussi l'être par des vacataires en fonction de leurs compétences). En cas de nombre insuffisant de vacataires, les animateurs assurent en priorité la surveillance (réfectoire, cour).

Le directeur précise que l'équipe de vacataires a été en partie renouvelée par rapport à l'an passé : l'accueil des enfants a gagné en qualité et se passe dans de très bonnes conditions.

9 – Enseignement des Langues et Cultures D'Origine (ELCO)

Question mise à l'ordre du jour suite à une demande des parents d'élèves. Le directeur rappelle le cadre de ce dispositif (accords entre certaines ambassades et l'Education Nationale ; cours différés en dehors des heures scolaires ; élèves restant sous la responsabilité du directeur ; financement et mise à disposition des locaux par la municipalité) et revient brièvement sur son historique. Le directeur se réfère pour cela au document publié par le Haut Commissariat à l'Intégration qui préconise dans sa conclusion la disparition de ce dispositif au profit de l'intégration des langues d'origine en tant que langues vivantes au collège.

10 – Accueil des enfants en cas de grève

Question mise à l'ordre du jour suite à une demande des parents d'élèves, deux réponses sont apportées.

Le directeur précise que les élèves dont l'enseignant est gréviste sont accueillis si besoin et si l'école n'est pas fermée (totalité de l'équipe enseignante en grève) ; qu'il n'y a pas de nombres minimum d'adultes pour que les élèves soient accueillis et qu'en cas de nombre important d'élèves, les enseignants présents peuvent être amenés à ne pas faire la classe et à rassembler les élèves afin d'assurer en priorité leur sécurité.

M Hmani précise pour sa part la position de la municipalité au sujet de la mise en place d'un service d'accueil : en désaccord sur le principe de service minimum d'accueil pris en charge par les collectivités et qui va à l'encontre du droit de grève, c'est surtout l'impossibilité de le mettre en place dans de bonnes conditions d'accueil et de sécurité, avec des personnels qualifiés pour cela, qui dicte le refus de la municipalité.

11 – Vote d'une motion concernant les enfants sans papiers

Sur proposition de Monsieur Snaieden, enseignant, le conseil vote à l'unanimité la motion ci-jointe, qui concerne la situation d'enfants dont la famille est menacée d'expulsion.